



COMMUNE DE CHANTERELLE

Note de présentation brève et synthétique

BUDGET PRIMITIF 2019

I. Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget 2019 a été voté le 10 avril 2019 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouvertures.

II. La section de fonctionnement

a) Généralités

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Pour notre commune :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux :

- Produits, services, domaine et ventes diverses : 43 205 €
- Impôts et taxes : 48 910 €
- remboursement aux frais de personnel : 3 955 €
- Dotations : 83 639 €
- Loyers divers : 12 000 €

Les recettes de fonctionnement 2019 représentent 191 709 €.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires et indemnités et les charges y afférentes (assurances, charges sociales), l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, l'entretien de la voirie, les achats de fournitures diverses (techniques et administratives), les prestations de services extérieurs, les subventions aux associations, les intérêts des emprunts

Les charges du personnel représentent 29 187 €

Les dépenses de fonctionnement 2019 représentent 141 096 €

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la Commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Il existe trois principaux types de recettes pour une ville :

Les impôts locaux (40 910 € prévision 2019 ; 40 018 € en 2018) :

Les dotations versées par l'Etat : 83 639 € prévision 2019 (80 224 € en 2018)

Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population :

- 2019 (prévision) : 51 500 € ; 2018 : 52 496 € ; 2017 : 50 208 €

b) Les principales dépenses et recettes de la section :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes	85 730,00	Excédent brut reporté	24 553,82
Dépenses de personnel	29 187,00	Recettes des services	43 205,00
Autres dépenses de gestion courante	14 490,00	Impôts et taxes	48 910,00
Dépenses financières	738,00	Dotations et participations	83 639,00
Dépenses exceptionnelles	0,00	Autres recettes de gestion courante	12 000,00
Autres dépenses	11 689,00	Recettes exceptionnelles	
Dépenses imprévues	732,82	Recettes financières	
Total dépenses réelles	142 566,82	Autres recettes	3 955,00
Amortissements	13 796,00	Total recettes réelles	216 262,82
Virement à la section d'investiss.	59 900,00	Produits	
Total général	216 262,82	Total général	216 262,82

c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2019 :

concernant les ménages

. Taxe d'habitation : 9,33 %

. Taxe foncière sur le bâti : 12,72 %

. Taxe foncière sur le non bâti : 40,68 %

concernant les entreprises

Cotisation foncière des entreprises (CFE) : 0,00 %

Le produit attendu de la fiscalité locale s'élève à 40 910 €

d) Les dotations de l'Etat

Les dotations attendues de l'Etat s'élèveront à 83 639 € soit une hausse d'environ 4,25 % par rapport à l'an passé.

III. La section d'investissement**a) Généralités**

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

Le budget d'investissement de la Commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- en recettes : subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

dépenses	montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté	65 835,44	Virement de la section de fonctionnement	59 900,00
Remboursement d'emprunts	7 000,00	FCTVA	8 106,00
Travaux de bâtiments	163 900,00	Excédent capitalisé	166 708,89
Travaux de voirie	59 587,00	Cessions d'immobilisations	
Travaux AEP	11 540,00	Taxe aménagement	
Achat tondeuse	1 270,00	subventions	61 353,00
Dépenses imprévues	731,45	Emprunt	
Annuités capital	7 000,00	Amortissements	13 796,00
Total général	309 863,89	Total général	309 863,89

c) Les principaux projets de l'année 2019 sont les suivants :

- Rénovation et agrandissement de la salle des fêtes
- Clôture des périmètres de protection du captage des Salesses
- Travaux de voirie
- Achat de matériel (tondeuse)

d) Les subventions d'investissements prévues :

- de l'Etat : 0,00 €
- de la Région : 12 000 €
- du Département : 19 173 €
- Autres :

IV. Les données synthétiques du budget – Récapitulation

a) Recettes et dépenses de fonctionnement :

répartis comme suit :

- dépenses : crédits reportés 2018 : 0,00 €
nouveaux crédits : 216 262,82 €
TOTAL : 216 262,82 €

- Recettes : crédits reportés 2018 : 24 553,82 €
nouveaux crédits : 191 709,00 €
TOTAL : 216 262,82 €

b) Recettes et dépenses d'investissement :

répartis comme suit :

- dépenses : crédits reportés 2017 : 65 835,44 €
nouveaux crédits : 244 028,45 €
TOTAL : 309 863,89 €

- Recettes : crédits reportés 2017 : 0,00 €
nouveaux crédits : 309 863,89 €
TOTAL : 309 863,89 €

c) Etat de la dette

DATE FIN	CAPITAL INITIAL	CAPITAL RESTANT	AMORT	INTERETS
09/07/2024	70 000,00	40 250,00	7 000,00	607,15